

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE
DU 27 NOVEMBRE 2025 – 8H00
SALLE L’AVENTIN**

Présents : Président : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Monique BERTRAND (secrétaire), Ali KHIDER (trésorier et délégué syndical), Audrey MEYER JAEGLY, Christelle TAVOLIERI (secrétaire adjointe), Nathalie VIDAL (trésorière adjointe)

Membres suppléants : Dorothee LEGRAIN, Hélène SAUTER,

Absents et excusés : Stéphanie BLASER, Linda CHEBAB, Stéphane SCHNEIDER, Dahbia THIEL

Assiste également à la réunion : Rachel STANTINA, Directrice administrative et financière (invitée)

Le Président ouvre la séance et introduit les points à l’ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du CSE du 23 octobre 2025
- 2) Approbation du procès-verbal de la réunion de la CSSCT du 23 septembre 2025
- 3) Vie de l’association
- 4) Organisation de la fête de Noël
- 5) Divers.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du CSE du 23 octobre 2025

Le compte-rendu de la réunion du 23 octobre 2025 est approuvé par tous les membres du CSE.

2) Approbation du compte-rendu de la réunion de la CSSCT du 23 septembre 2025

Ce point de l'ordre du jour est reporté à la prochaine réunion CSE.

3) Vie de l'association

Ressources humaines

A la fin du mois de novembre, Aléos comptera 157 salariés.

Entrées

- ✓ NOBEL THOMAS Bénédicte, en qualité d'adjointe de résidences, en CDI le 17 novembre 2025.
- ✓ ESSLIMANI Saïd, en qualité d'agent de maintenance, en CDD le 3 novembre 2025.
- ✓ KENNER Véronique, en qualité de chargée de mission, en CDD le 2 décembre 2025.

Sorties

- ✓ JAKUPI Elodie, travailleur social, au SIS, le 14 novembre 2025.

Informations générales

Prévision d'atterrissage des comptes 2025 et budget 2026

Les dispositifs se tendent et l'évolution des subventions ne correspond pas à l'évolution des coûts.

La fusion-absorption de SILONE, qui accusait des déficits depuis plusieurs années, impacte le résultat exceptionnel d'Aléos en 2025, en raison d'un mali de fusion.

Cet environnement se ressent dans toutes les associations. Aléos s'est portée au secours de l'association MOBILEX et l'a sauvée de la cessation de paiement, en lui prêtant 40 000 euros qui lui faisaient défaut pour le traitement des salaires du mois de novembre (20 salariés permanents), suite au retrait ou à la réduction des aides de la CeA. MOBILEX se donne un mois pour réfléchir à son avenir.

L'association MOBILITE MODE D'EMPLOI - MME va cesser officiellement son activité bénévole, à savoir l'accompagnement à l'apprentissage du permis. Le transfert des activités et du patrimoine de MME se fera au terme de 12 mois au profit d'Aléos qui s'engage à poursuivre l'activité pendant 2 ans.

Beaucoup de structures associatives connaissent des difficultés.

Environnement 2025 difficile

Selon l'atterrissage prévu, le résultat de l'association en 2025 sera certainement inférieur à l'année précédente. On constate une évolution historique des charges, notamment financières (taux d'intérêt des remboursements bancaires) qui sont passées, en quelques années, de 230 000 € à 720 000 €.

Certains dispositifs tels que ceux du Service Justice (ERP-C et PJPDR) ne sont pas encore à ce jour équilibrés. Bien que ces dispositifs soient importants pour la Justice (prévention de la radicalisation) et les communes, l'arrêt en 2026 du principal financeur, qui contribuait à hauteur de 60 000 € sur 200 000 €, aura des répercussions sur l'avenir de ces actions.

En outre, nos contrats de gaz qui avaient été négociés avant les augmentations significatives d'énergie viennent à échéance et doivent être renouvelés à des tarifs bien plus élevés : augmentation de 220 000 €. Ces hausses des contrats d'énergie seront répercutées partiellement sur les redevances des résidents.

L'Etat a créé, en 2016, le FNAP (Fonds national des aides à la pierre), un organisme censé sécuriser le financement des aides à la pierre versées par le ministère du logement et les autres organismes contributeurs (les bailleurs). Or, aujourd'hui, l'Etat se désengage et ne contribue plus à la production de logements et au maintien dans les logements (CGLS, FSL..).

Deux projets sont proches de la phase d'ouverture :

- LE MOLIERE, résidence sociale de 54 logements avec une résidence accueil intégrée, devrait ouvrir ses portes à Colmar le 1^{er} février 2026 ;
- L'ouverture de la résidence sociale à Soultz de 54 logements est prévue en avril 2026. Le nom proposé pour cette résidence, ARNAUD BELTRAME, doit encore être soumis à autorisation.

Appel à projets LHSS MOBILES

Aléos a répondu l'appel à projets des LHSS mobiles en misant sur les synergies entre les LAM, les LHSS, et les salariés de la plateforme santé, sans création d'emploi, mais en transformant la plateforme en LHSS mobiles. Le grand oral pour défendre le projet Aléos aura lieu le 2 décembre. Une réponse devrait nous parvenir avant Noël.

Appel à projet « Ségur du numérique »

Nous attendons une réponse à notre candidature à l'appel à projet du Ségur du numérique qui devrait également nous parvenir bientôt. Ce projet est financé à hauteur de 586 000 € par l'ARS et correspond à la volonté de l'Etat de créer un couloir numérique. Il s'agit de mettre en place et de renseigner un outil numérique pour tous nos bénéficiaires (à l'instar du secteur Santé), qui sera relié au SI SIAO et par lequel les associations seront obligées de passer. Ce système permettra à l'Etat d'avoir une vision presque automatique et immédiate de toutes les personnes qui sont dans les structures médico-sociales. La procédure est exigeante et la mise en œuvre doit être accompagnée sur 18 mois, dès 2026.

CPOM – Contrat pluriannuel d’Objectifs et de moyens

Nous devons signer avec l’Etat le premier CPOM pour les 32 places de CHRS et 26 places de stabilisation. Les associations, placées sur les dispositifs d’hébergement et de logement, sont obligées de signer ce contrat qui fixe aux établissements des objectifs sur 3 ans avec une garantie de moyens de l’Etat. Cependant, comme ces moyens dépendent de la politique du gouvernement, ils pourraient ne pas être à la hauteur de ce qui est annoncé initialement. Or, en 2027, va démarrer la modification de la tarification des établissements CHRS et une baisse de cette tarification est à craindre compte tenu des économies budgétaires recherchées.

Un Comité de pilotage avec la CILPI est prévu le 3 décembre pour la réhabilitation de la résidence sociale LES CIGOGNES et pour la mise en place d’une MOUS.

4) Organisation de la sortie CSE du 11 décembre

117 personnes - dont 7 retraités - se sont inscrites à la fête de Noël. La salle du Lerchenberg est réservée. Nous avons pu réduire le devis du traiteur KESSLER d’environ 1 000 €. Mme Audrey MEYER JAEGLY a contacté un groupe de 3 danseuses de Flamenco qui viendront faire une exhibition. Le coût de leur intervention s’élève à 180 €.

Il est décidé d’offrir les titres cadeaux à tous les salariés par l’intermédiaire des cartes SWILE.

Les membres du CSE, titulaires et suppléants, rempliront des bons de délégations lors de sorties ou des missions dans le cadre du CSE, pour se conformer à la réglementation.

5) Divers

- La cérémonie des vœux se déroulera le 26 janvier 2026 à 16 heures, le lieu reste à déterminer.
- Mme Monique BERTRAND interroge le Président sur le projet de construction du nouveau bâtiment santé. Le projet, pensé pour équilibrer les places avec les dispositifs santé, est pour l’instant retardé. Le Bureau se réunira en janvier pour étudier plus précisément ce dossier et voir si les conditions économiques permettent sa mise en œuvre.

La prochaine réunion CSE se tiendra le jeudi 18 décembre 2025 à 8 heures, dans la salle L’Aventin.

La secrétaire de séance
Monique BERTRAND



Le président du CSE
Loïc RICHARD

